

COMPTE-RENDU – Atelier territorial de construction du plan d'action du Document stratégique de façade

PERPIGNAN, 12 novembre 2019

16 participants

Au cours de l'atelier :

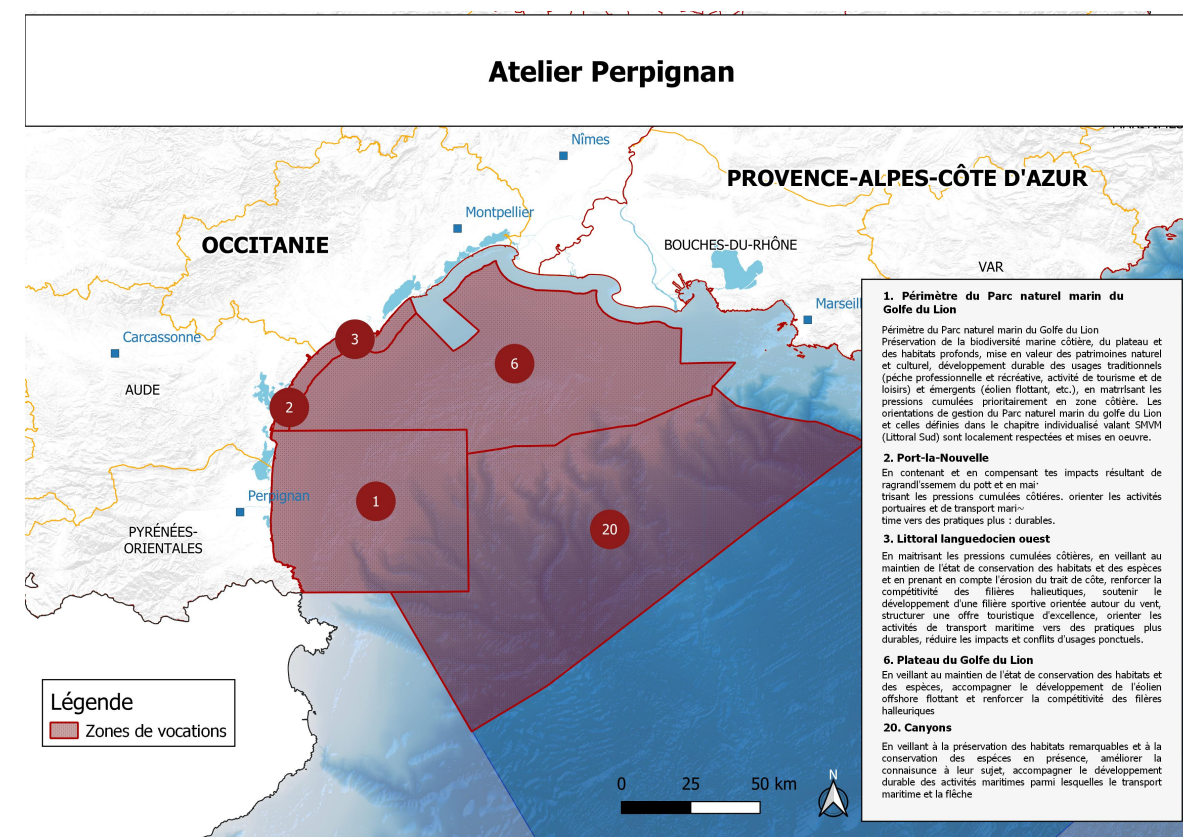
34 actions étudiées sur les 61 propositions d'actions méditerranéennes et nationales du projet de plan d'action

- Réparties en quatre grandes problématiques
- Une analyse de leur importance et pertinence sur les zones de vocations correspondantes à l'atelier



Suite à l'atelier, il vous est proposé, jusqu'au 5 décembre :

- D'amender le compte-rendu si besoin
- De découvrir et de réagir à l'intégralité du projet de plan d'action
- De nous faire part de toute action complémentaire que vous souhaiteriez y voir figurer



A : Accompagner et réguler les activités de loisirs (sports, loisirs nautiques, plaisance, croisière, transport maritime) vers un modèle plus durable

Nb vote	N°	Actions	Leviers	Freins	Remarques
9	A1	<p>Mettre en œuvre la stratégie de gestion durable des sites de plongée de Méditerranée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Territorialiser la stratégie plongée sur des sites prioritaires et en renforcer le contrôle. • Définir la notion de capacité de charge d'un site • Fixer des objectifs chiffrés par département • Réguler l'activité : <ul style="list-style-type: none"> • Limiter le nombre de bateaux ? • Réguler le nombre de plongeurs sur des sites particulièrement sensibles ? • Identifier ou adapter des sites de délestage ? 	<p>Possibilité d'utiliser les techniques innovantes, comme des bouées connectées (ex : Thetis?) pour limiter le temps et présence et la capacité de charge.</p>		
2	A2	<p>Mettre en œuvre la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger des arrêtés départementaux • Mettre en place des ZMEL, via un Appel à projets notamment • Réaliser des études de fréquentation par la grande plaisance. → <i>Quels sites ?</i> • Renforcer et déployer le label Bateaux bleus, rendre obligatoire le signallement de présence de cuves • Définir un label grande plaisance ? 	<p>Leviers « fiscaux » à mobiliser ? :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une écotaxe d'un euro par plongeur - Étendre (et percevoir!) la taxe Barnier aux clubs de plongée - utiliser les règlements de police des ZMEL pour des préconisations techniques (cuves, interdiction de rejet des eaux grises et eaux noires...) 	<p>Les procédures administratives demeurent trop longues et trop lourdes pour les porteurs de projets</p>	
0	A3	<p>Renforcer l'encadrement et la réglementation des activités affectant les mammifères marins et les tortues marines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer, renforcer les critères d'obtention, contrôler et développer le label Whale Watching • Définir les seuils de sensibilité associés au bruit impulsif et continu, cartographier, réglementer. • Prendre les mesures réglementaires adaptées pour la navigation et les activités de loisirs dans les zones sensibles • Poursuivre les actions de sensibilisation dédiées : clients, loueurs, capitaines, etc. 			

A : Accompagner et réguler les activités de loisirs (sports, loisirs nautiques, plaisance, croisière, transport maritime) vers un modèle plus durable

Nb vote	N°	Actions	Leviers	Freins	Remarques
3	A4	<p>Intégrer à l'ensemble des référentiels de formation des modules de formation adaptés à l'ensemble des enjeux environnementaux de la façade</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation et l'examen pour l'obtention du permis plaisance • Formation des futurs personnels navigants • Formation des encadrants de sports de loisirs nautiques et subaquatiques 		Rassembler les encadrants experts nautiques pour obtenir ce module s'ils ne l'ont pas fait pendant leur formation ou recycler, est à la fois une vraie difficulté et un enjeu majeur pour la bonne mise en œuvre de cette action.	
3	A5	<p>Renforcer le rôle du port comme vecteur de valorisation et de transmission des savoir-faire, des innovations maritimes, des enjeux de préservation du milieu marin</p> <p><u>Ports de commerce :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de port center (accueil du public, pédagogie, vitrine des innovations). • Encourager l'élaboration de chartes ou de documents contractuels ville-port pour les principaux ports de commerce de la façade. • Réaliser des PCAET, lorsqu'ils ne sont pas obligatoires, sur les villes portuaires. <p><u>Ports de plaisance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'élaboration de chartes entre la ville, les usagers et socioprofessionnels du port, et le port de plaisance. • Soutenir et valoriser les actions des ports de plaisance en faveur de la biodiversité (ex : Ports propres actifs en biodiversité) 	<p>* Le passage de convention de coopération entre Etat-collectivités-communes-communautés de communes pour que chacun soit représenté dans la gestion.</p> <p>* Portes ouvertes sur les ports de commerce pour le public (ex Port-Vendres)</p> <p>* Soutien à l'innovation et la modernisation des ports : branchement à quai à Port-Vendres, modernisation des aires de carénage des ports de plaisance, expérimentation d'une station de lavage flottante des bateaux pour réduire la pollution aux produits antifouling</p>	<p>Il faut instaurer dans les ports des sortes de « rendez-vous tout au long de l'année » pour faire vivre la sensibilisation autour du port et de l'acteur majeur qu'est le port : potentiellement lourd à mettre en œuvre</p> <p>A l'image des villes dans lesquels ils se situent, beaucoup de ports sont des « résidences secondaires » avec des usagers peu familiers de la zone, encore moins tout au long de l'année.</p>	
0	A6	<p>Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> • À destination des loueurs d'équipement (bateaux et autres) ou grandes enseignes de commercialisation. • À destination de la grande plaisance (salon nautique, yacht show, etc.) • Mettre en œuvre une journée dédiée à la sensibilisation en mer des usagers (à l'image de la journée « sécurité mer » organisée sur la façade au cours de la saison). • <i>Développer une campagne de sensibilisation sur les apports à la mer des déchets ménagers, déchets des bords de route et déchets du bassin-versant</i> 	Mobiliser les offices de tourisme, les capitaineries, les réseaux sociaux		

A : Accompagner et réguler les activités de loisirs (sports, loisirs nautiques, plaisance, croisière, transport maritime) vers un modèle plus durable

Nb vote	N°	Actions	Leviers	Freins	Remarques
0	A7	<p>Poursuivre et renforcer le plan de contrôle de l'environnement marin, et mettre en œuvre des journées de contrôle coordonnées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualiser le plan de contrôle de l'environnement marin et identifier spatialement les sites et les usages prioritaires • Renforcer les moyens de contrôle et multiplier les opérations dites « coup de poing » sur l'ensemble de ces enjeux littoraux et maritimes • Organiser une journée de contrôle « littoral » sur les pratiques à enjeux (carénage, banquette de posidonie, déchets...) • Former à et faciliter la verbalisation. Organiser la communication avec les tribunaux pour évaluer la qualité des sanctions rendues. 		<p>Les contrôles réalisés sont axés sur la sécurité et les équipements du navire, et éloignés des problématiques environnementales. Il faut renforcer l'aspect environnemental des contrôles.</p> <p>Le sentiment de l'utilisateur, plaisancier comme professionnel, demeure celui d'un manque de communication et d'information sur les réglementations en vigueur, à l'heure actuelle et dans la zone fréquentée.</p>	
1	A8	<p>Favoriser la gestion intégrée des espaces maritimes littoraux et côtiers, en lien avec l'espace rétro-littoral et le bassin-versant</p> <p><u>État :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer ou réviser les stratégies de gestion du domaine public maritime (DPM) sur la façade, en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du DSF. <p><u>Collectivités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Généraliser les volets maritimes dans les documents de planification (SRADDET, SCoT) pour que les collectivités planifient les activités nautiques et le développement du littoral de manière durable. 			
0	A9	<p>Renforcer un accès durable aux plages et à la mer aux personnes en situation de handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inciter les collectivités à acquérir un label « PMR » sur leurs plages et leurs ports (handiplages, etc.). • Accompagner les collectivités, lors des renouvellements de concession de plage notamment, dans l'installation de dispositifs PMR dans le respect des principes de réversibilité. 	Mobiliser l'Association des Paralysés de France (APF), acteur actif et informé pour avis des projets		Sur le département des Pyrénées-Orientales, au moins une plage par village est équipée pour accueillir des publics handicapés.

B- Mieux soutenir les activités émergentes (éolien, énergies renouvelables, transport maritime durable) et dynamiser l'innovation pour les activités maritimes.

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
6	B1	<p>Capitaliser et diffuser les connaissances relatives à l'éolien flottant offshore et à son impact sur l'environnement, en veillant à un suivi harmonisé des différents projets</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer et animer un Conseil scientifique de façade adossé à la Commission spécialisée "Éolien flottant", afin de disposer d'une vision scientifique à l'échelle de la façade sur le travail d'identification des zones de moindre contrainte, sur la séquence ERC, pour harmoniser les protocoles de suivi et prendre en compte les effets cumulés des projets. Identifier les lacunes de connaissances et les priorités d'acquisition de données afin de réaliser un état initial de l'environnement en Méditerranée complet et réaliser les études complémentaires nécessaires (enjeu oiseaux marins/oiseaux migrateurs) 				Les espèces halieutiques et les cétacés pourraient utilement être ajoutés à la liste des besoins de connaissances supplémentaires.
2	B2	<p>Soutenir le développement de la filière thalassothermie sur la façade Méditerranée</p> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser l'état des lieux des projets existants et leurs résultats. Proposer des territoires pertinents/volontaires, en accord avec les critères techniques et réglementaires relevés, pour développer la thalassothermie. 		– augmentation de la température de l'eau de mer et impacts associés ?	<p>– un retour d'expérience pourra être fait par ENGIE notamment sur Thassalia à Marseille (Equivalent 10 000 logements) et Cap d'Agde (1ère géothermie marine d'Occitanie).</p> <p>– un retour d'expérience serait disponible sur Banyuls ainsi qu'auprès du laboratoire ARAGO qui dispose d'installations géothermiques depuis environ 2 ans.</p>	Cette action devrait être déployée sous condition d' une analyse coût-avantage préalable : coût pour le milieu marin d'une augmentation de la température de l'eau qui devra être quantifiée à l'échelle de la façade et avantage en termes de gain énergétique.
2	B3	<p>Soutenir le déploiement des gaz à faible émission, hydrogène notamment, dans les activités maritimes en Méditerranée</p> <ul style="list-style-type: none"> Établir un cadrage de façade de déploiement des gaz à faible émission en termes de possibilités techniques et d'emploi dans les activités maritimes : état des lieux des projets existants, identification des facteurs d'opportunité pour les territoires, lien avec les activités maritimes à émissions réduites et les transports maritimes. Déployer une offre de formation adéquate sur la façade, pour les personnels à terre et embarqués sur les navires soumis au recueil IGF. Évaluer l'incidence des scrubbers, notamment en cas de rejets des eaux de lavage, sur le milieu marin. Si possible, promouvoir l'usage exclusif des scrubbers en circuit fermé sur l'ensemble de la ZEE. 				– l'aspect économique de cette action devra être appréhendé

B- Mieux soutenir les activités émergentes (éolien, énergies renouvelables, transport maritime durable) et dynamiser l'innovation pour les activités maritimes.

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
7	B4	<p>Définir les priorités de recherche sur le milieu marin et le développement durable des activités maritimes et littorales et inciter à leur prise en compte dans les priorités et axes de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer un programme d'acquisition de connaissances environnemental et socio-économique partagé entre l'État, les collectivités, les principales institutions et instances scientifiques pour : <ul style="list-style-type: none"> Répondre aux besoins en connaissances environnementales en anticipation du 3e cycle DCSMM Évaluer et structurer le suivi du poids socio-économique des activités maritimes et littorales Accompagner scientifiquement et techniquement le développement durable des activités soutenues dans le DSF Inciter les organismes financeurs de la recherche (Régions, Agences) et les acteurs de la recherche à prendre en compte ces priorités de recherche dans leurs priorités de financement et l'organisation de leurs travaux. 			Retour d'expérience du Parc naturel marin du Golfe du Lion ?	Trop de lacunes sur la connaissance des stocks halieutiques (seulement 4 sur 100 sont suivis), qui devrait donc être identifiée comme prioritaire en lien avec l'Ifremer.
2	B5	<p>Développer un programme d'investissement dédié à l'innovation dans les activités maritimes (national)</p> <ul style="list-style-type: none"> Clarifier et diffuser les procédures liées aux achats publics durables et aux achats innovants Inciter à l'analyse systématique du cycle de vie dans les projets pour favoriser la mise sur le marché et l'économie circulaire Adapter et faire évoluer la réglementation pour permettre l'innovation (possibilités d'expérimentation, etc..). 	Sujet important sur le recyclage des navires avec le problème actuel du polyester qui concerne la majorité des navires de plaisance et qui n'est pas (encore?) recyclable	– l'information sur ces sujets est très ponctuelle		<p>Les participants ont essentiellement évoqué la troisième sous action à savoir l'évolution de la réglementation, sujet national donc. Consensus sur l'utilité voire la nécessité, pour les projets expérimentaux de faible ampleur, d'adopter une logique peu contraignante en termes d'autorisation (« on paye pour voir »).</p> <p>Un meilleur accompagnement devrait être proposé, technique, politique et juridique via par exemple une commission nationale de suivi de l'innovation.</p>
2	B6	<p>Accompagner le dimensionnement réglementaire, technique et financier des actions de compensation en mer</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser à l'échelle de la façade l'échange, l'harmonisation et la synthèse des travaux régionaux relatifs à la compensation en mer. Valoriser les solutions innovantes et identifier les domaines lacunaires Définir des systèmes de financements mutualisés publics et privés, pour la compensation, la restauration et/ou toute opération vertueuse en faveur de la biodiversité. 	<p>Les participants s'accordent sur la pertinence des sous actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> – pour la première, nécessité d'une meilleure harmonisation car les demandes ne sont pas les mêmes entre territoires. – pour la deuxième, une priorité pourrait être donnée aux mouillages écologiques innovants – pour la troisième, l'intérêt d'un « pot commun » alimenté par les « pollueurs » ou « destructeurs ». 		– retour d'expérience sur les mouillages écologiques de la baie de Paulilles.	– attention, certaines opérations dites de compensation d'un aménagement (3è quai de Port Vendres impliquant mise en place de ZMEL de Paulilles) auraient très bien pu ou dû être menées en amont, a fortiori lorsque les atteintes aux habitats étaient déjà existantes et connues.

B- Mieux soutenir les activités émergentes (éolien, énergies renouvelables, transport maritime durable) et dynamiser l'innovation pour les activités maritimes.

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
3	B7	<p>Déployer une filière de l'éolien flottant commercial compétitive, durable et structurée à l'échelle de la façade Méditerranée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer la consultation du public par une planification concertée prenant en compte l'ensemble des enjeux (environnement, cohabitation des usages, critères technico-économiques dont mutualisation des raccordements...) en association avec l'ensemble des acteurs. • Développer une offre de formation adaptée aux métiers de l'éolien flottant et identifier les métiers et emplois de l'éolien flottant pour construire des passerelles et parcours professionnels 		<p>La consultation du public est apparentée à un frein par certains acteurs dans la mesure où le public pourrait, pour des raisons inconnues et non justifiées, orienter le choix des zones d'implantation vers des secteurs trop contraignants pour certaines activités maritimes. Les acteurs de la mer et du littoral devraient ainsi être les principaux associés au choix.</p>	<p>– étude sur l'emploi / éolien en mer pilotée par la DREAL et la DIRECCTE Occitanie.</p>	<p>Une vigilance particulière doit être adoptée sur la préparation et le déroulement du débat public.</p>

C- Maintenir une pêche et une aquaculture dynamiques et respectueuses des ressources :

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
3	C1	<p>Instaurer une autorisation nationale de pêche de loisir</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir un cadre réglementaire de l'autorisation nationale, et la mettre en œuvre de manière échelonnée d'abord en AMP, ensuite sur l'ensemble de la façade. Construire une interface de délivrance de l'autorisation Interface permettant de déclarer les captures. 		Nécessite une coopération régionale : concurrence espagnole sur certains secteurs et certaines pêcheries.	Soutien des fédérations de pêche pour que les fédérés et tous les pêcheurs plaisanciers (non fédérés) se déclarent. Un carnet pourrait être mis en place, au moins sur les espèces sensibles et à quotas. L'autorisation pourrait être accompagné d'une taxe modique, sous réserve que les bénéfices pourraient servir la connaissance, le milieu marin ou l'aménagement de la côte.	
10	C2	<p>Améliorer les connaissances sur l'état des stocks, notamment des espèces locales et sensibles en Méditerranée, et le cas échéant, réglementer la pêche professionnelle et de loisir sur ces espèces</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir et réaliser les études nécessaires pour mieux connaître l'enjeu de préservation des espèces locales pressenties comme sensibles : mérrou, corb, denti, labre vert, corail rouge, holothurie, poulpe. Si le besoin est justifié, proposer les mesures réglementaires et les mesures de gestion adéquates et concertées. Poursuivre et renforcer la prise en compte du repos biologique des espèces locales Inciter les CRPMEs à harmoniser les règlements prud'homaux. Mettre en œuvre et généraliser les obligations de débarquements. 		<p>Manque de moyens au principal prestataire de l'évaluation des stocks, l'Ifremer.</p> <p>Sur la sous-action portant sur les règlements prud'homaux : attention à ne pas sortir de l'échelle local qui justifie le règlement, son application et son respect. Quand on harmonise les règlements prud'homaux, on le fait souvent « à la hausse », donc on perd l'effort local.</p>	Intégrer et associer la profession à cette animation, les faire participer à l'acquisition de connaissances.	
4	C3	<p>Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable</p> <ul style="list-style-type: none"> Harmoniser les méthodes de décompte des prises des pêcheurs de loisirs dans les aires marines protégées. Définir un quota de prises quotidien permettant d'éclaircir la notion de « consommation familiale » Encadrer les concours de pêche par une charte harmonisée <ul style="list-style-type: none"> Organiser le décompte et le suivi des individus et des espèces Encourager la pratique du no kill Harmoniser les réglementations en vigueur pour une meilleure lisibilité, appropriation et un meilleur contrôle. Inciter et accompagner les pêcheurs de loisir à valoriser leurs actions en faveur de la biodiversité Sensibiliser les pêcheurs de loisirs au respect des tailles minimales de capture. Les inciter à augmenter ces tailles minimales le cas échéant. 			S'appuyer sur les fédérations et ce qu'elles ont déjà mis en place : ateliers, conférences...	

C- Maintenir une pêche et une aquaculture dynamiques et respectueuses des ressources :

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
2	C4	<p>Soutenir la diversification des métiers de la pêche et de l'aquaculture en valorisant la proximité avec les territoires, les acteurs et les consommateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Encadrer, de manière harmonisée, l'activité de dégustation Mettre en œuvre et généraliser les obligations de débarquements, en cohérence avec les circuits locaux. Mise en place d'écloseries de naissains locaux plus respectueuses de la ressource et des fonds marins Activité de vente de proximité et/ou à la création de « zones concertées aquaculteurs-pêcheurs-mareyeurs » Porter une action exemplaire de soutien à la création d'une zone concertée (FEAMP ?). 		<p>Attention à la concurrence avec la restauration.</p> <p>Il y a un point d'équilibre à trouver entre la dégustation et la restauration d'une part, la dégustation/vente au cul du bateau et la criée d'autre part.</p> <p>Il faut mieux penser et aménager les points de débarquement pour les rendre cohérents en termes de circuit court.</p>	<p>Mobiliser les CCI (ex : CCI de l'Aude a mis en place un véhicule de collecte pour pallier à la fermeture d'une criée)</p>	
0	C5	<p>Réviser les Schémas Régionaux de Développement de l'Aquaculture Marine (SRDAM) et favoriser leur réalisation concrète sur les territoires identifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> Tenir compte des problématiques innovantes <ul style="list-style-type: none"> Aquaculture au large Aquaculture multitrophique Dégustation Zones concertées Études de faisabilité technique, financière et administrative. Faciliter l'installation des aquaculteurs volontaires : actions de porter à connaissance des SRDAM, de sensibilisation et de communication auprès des élus et populations. Porter une action exemplaire de soutien à une ferme aquacole innovante. 		<p>Sujet très sensible, en termes de concurrence potentielle avec l'activité de pêche professionnelle et frein au tourisme (pollution/rejet) qui empêche parfois l'ouverture de plages</p> <p>Impact des fermes espagnoles sur la côte pyrénéenne ?</p>		
3	C6	<p>Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> Encourager les actions des associations et des collectivités visant à recycler les plastiques pêchés en mer et collectés dans les ports et sur le littoral (dont filets de pêche). Réaliser une étude technico-économique sur l'opportunité et la réalisation de filières REP Interdire l'usage des caisses en polystyrène auprès des aquaculteurs, mareyeurs, criées et halles à marée. Mutation des équipements des aquaculteurs, mareyeurs, vers des solutions recyclables et durables (FEAMP ?) Retirer les filets perdus en cas d'impact avéré sur la biocénose et/ou la ressource halieutique. 	+++ : monter des filières REP est important et opérationnel	<p>Pas de financements toujours mobilisables pour soutenir et faire perdurer ces initiatives des associations</p>	<p>Nombreuses initiatives qui ne gagneraient qu'à être structurées, soutenues ou transposées en Méditerranée : Reseaclons, Robin des Bois, ...</p> <p>Moderniser et adapter les PRTD à la réalité des déchets sur la zone. Un travail de toilettage des PRTD et des plans est à faire.</p> <p>Il faut également les rendre plus communicants en termes de signalétique auprès du public.</p>	

C- Maintenir une pêche et une aquaculture dynamiques et respectueuses des ressources :

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
0	C7	<p>Identifier et protéger les zones fonctionnelles halieutiques d'importance</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier et cartographier les zones fonctionnelles à une échelle pertinente, en concertation avec les acteurs impliqués. Diagnostiquer les pressions affectant les zones identifiées et définir les mesures de réduction adéquates. Construire et mettre en œuvre des dispositifs de gestion de ces ZFH qui associent gestionnaires, pêcheurs, scientifiques, associations. 		<p>Il est difficile de définir la zone à protéger (cf ateliers du PNMGdL et de la réserve de Cerbère Banyuls) : la méthodologie est délicate à transposer et pas toujours opérationnelle.</p> <p>Les activités économiques doivent continuer dans la zone</p> <p>Les moyens de contrôle doivent suivre et ne sont pas toujours dimensionnés pour.</p>	* Impliquer des prud'hommes	
0	C8	<p>Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer et animer une instance de gouvernance de façade (Commission spécialisée du CMF Méditerranée "Emploi et formation des métiers de la mer") <p><i>Sur la pêche et l'aquaculture spécifiquement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Binômer les jeunes pêcheurs avec des pêcheurs expérimentés pour une période d'apprentissage à l'issue de l'enseignement au Lycée maritime, en lien avec les Comités régionaux des pêches. 	+++ : Le tutorat des nouveaux pêcheurs entrants est indispensable	<p>Besoin d'une dotation financière pour ces périodes d'apprentissage (la pêche n'est pas une « entreprise classique »)</p> <p>Difficulté, voir impossibilité, à renouveler la flotte avec les fonds européens tels qu'ils sont dimensionnés.</p> <p>Le métier est encore trop méconnu : il y a une cible à sensibiliser au niveau primaire ou secondaire.</p>		
0	C9	<p>Mettre en œuvre le Plan d'action régional pour la petite pêche artisanale en Méditerranée</p>		<p>En Occitanie, il n'y a pas que de la pêche artisanale</p> <p>– Pêche artisanale : 1 patron sort son bateau tous les jours, à la différence de la pêche industrielle, où on a bien un patron, mais plusieurs bateaux.</p> <p>La notion est à fortement préciser dans le contexte méditerranéen.</p>		

D/ Quelles solutions pour un littoral durable et résilient face aux risques :

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
3	D1	<p>Accompagner le développement des navettes maritimes, connectées avec le réseau de transport en commun, pour favoriser l'accès aux plages et/ou aux pôles urbains, et répondre au flux touristique en saison</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les territoires pertinents • Accompagner les collectivités 	<p>Sujet important sur la Côte Vermeille en saison touristique pour désengorger les routes d'accès (Collioure, Banyuls, Port Vendres, Argelès). Important également sur le département de l'Aude pour pallier à la problématique de stationnement à proximité des plages.</p>	<p>– les conditions de mer sont plus difficiles que sur la zone de Saint-Tropez par exemple.</p>	<p>– des excursions orientées baignade et tourisme sont déjà proposées au départ de Canet, Port Vendres et Argelès, y compris par des navires de pêche (pescatourisme) et ce dans toutes les conditions météorologiques.</p> <p>– le SCOT littoral Sud porte l'idée de mise en place d'une navette</p>	<p>Qui pourrait porter une telle démarche dont le besoin est avéré sur la côte rocheuse ? Les communautés de communes sont citées.</p>
2	D2	<p>Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en collaboration État-collectivités, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et en assurer le suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échanges État-collectivités sur l'aspect coût-efficacité des pratiques innovantes • Rédaction d'un guide • Réalisation de stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte • Campagne de communication nationale sur les effets du changement climatique 		<p>– réglementation pas adaptée</p> <p>– financement des opérations de relocalisation des activités et des biens</p>	<p>– la création des EPCI permet de disposer d'interlocuteurs pertinents</p> <p>– existence d'une stratégie régionale en Occitanie qui pourra être déclinée en stratégies plus locales, pour diminuer les enjeux exposés à la mer.</p>	<p>Une échéance de 18 mois est évoquée pour que les EPCI (« GEMAPIens ») puissent proposer les solutions les plus pragmatiques en déclinaison de la stratégie régionale Occitanie.</p>
1	D3	<p>Développer une vision stratégique de façade sur l'artificialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude sur le foncier disponible pour le développement d'activités maritimes durables • Recommandations sur les espaces pertinents à préserver et à renaturer. • Définir un outil de suivi harmonisé, en temps réel si possible. 				<p>L'artificialisation devra être bien définie.</p>

D/ Quelles solutions pour un littoral durable et résilient face aux risques :

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
7	D4	<p>Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets d'origine terrestre impactant le littoral et la mer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions de sensibilisation sur les territoires littoraux (marchés, restaurateurs sur les ports et les plages) • Label pour les professionnels et les territoires littoraux utilisant des équipements biodégradables, recyclables voire consignés • Charte de bonnes pratiques avec les territoires littoraux méditerranéens. • Mesures correctives pour limiter les apports de déchets des bassins versants • Réduire les apports des déchets provenant des dépendances routières (bords de route) 			<p>– la zone Cerbère – Leucate est bien étudiée en termes de déchets ramassés sur les plages</p> <p>– via le laboratoire ARAGO et l'expédition TARA qui y est hébergée, on dispose d'une connaissance sur la présence des plastiques dans les fleuves occitans.</p>	Il faudrait prioriser les actions sur la source d'émission et sur les vecteurs que sont les bassins versants et les routes.
0	D5	<p>Améliorer la gestion des banquettes de posidonie sur les plages en conciliant l'acceptabilité sociale avec les enjeux de gestion de l'érosion et environnementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grand public : Poursuivre les actions de sensibilisation • Gestionnaires, collectivités : Accompagner les collectivités et les gestionnaires pour une meilleure gestion des banquettes. • État-collectivité : Intégrer à chaque concession de plage des clauses de gestion durable des banquettes de posidonie 	Le territoire occitan n'est que peu concerné par cette problématique sauf sur les étangs (zostères).			La priorité semble de bien expliquer et sensibiliser les collectivités et le public.
0	D6	<p>Améliorer la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compléter le recensement des pressions sur la façade • Mettre en œuvre les lignes directrices rédigées en 2017 par le MTES • Organiser un colloque portant sur les effets cumulés pour partager les connaissances ou les améliorer, notamment via CARPE DIEM 			<p>– un colloque « Ambition littorale » s'est déjà tenu il y a deux ans à Perpignan sur le sujet. Voir Grégory Agin du Parc naturel marin du Golfe du Lion.</p>	Autant les activités soumises à étude d'impact disposent d'une analyse des effets et des effets cumulés avec autres activités, autant les autres activités (pêche, transport maritime) ne sont pas appréhendées en termes de cumul. Qui doit faire cette analyse ?

D/ Quelles solutions pour un littoral durable et résilient face aux risques :

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
1	D7	<p>Poursuivre la déclinaison territoriale de la stratégie de restauration écologique des habitats naturels en Méditerranée (PAMM)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des schémas territoriaux de restauration écologique (STERE) sur les territoires pertinents • Porter à connaissance les stratégies et guide • Actualiser tous les 6 ans le guide technique relatif aux retours d'expériences des opérations de restauration de l'AERMC 		- le Parc naturel marin ne dispose pas de compétence sur les lagunes alors que le sujet de la restauration en Occitanie pourrait porter principalement sur la connectivité mer-lagune.	- des expériences concluantes sur le Port de Banyuls et un test en cours à Cerbère	La restauration devrait être mieux coordonnée ou explicitée vis à vis de la compensation.
0	D8	<p>Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le diagnostic environnemental des ports sur la façade : <ul style="list-style-type: none"> - Aires de carénages - Pollution chronique et accidentelle - Utilisation des réceptacles à eaux grises et noires - Équipement des aires d'avitaillement en moyens anti-pollution • Réaliser au cas par cas les travaux de réduction des pollutions dans les ports • Achever les démarches de certification • Actualiser la certification Ports Propres pour prendre en compte les nouveaux enjeux du DSF. • Inciter à l'utilisation de peintures anti-salissures moins polluantes ou de techniques mécaniques pour l'entretien des bateaux 			- actions du Parc naturel marin du Golfe du Lion : 5 ports sur 11 s'inscrivent dans la démarche en 2019.	
0	D9	<p>Encourager et accompagner les collectivités pour la mise en œuvre de dragages mutualisés et minimisant les apports en mer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager la réalisation de dragages mutualisés des ports couplés à une gestion des sédiments dragués en travaux publics terrestres • Développer des méthodologies de valorisation de sédiments dragués en travaux publics maritimes • Poursuivre la définition des schémas d'orientation territorialisés de gestion des sédiments de dragage, modèles économiques et outils de gestion. • Définir un modèle technico-économique de financement des opérations de dragage favorisant l'équilibre et l'autonomie des ports 		- le faible nombre d'entreprises pourrait rendre difficile le dragage simultané sur plusieurs ports	- via le Parlement de la mer, une bonne connaissance du sujet est acquise en Occitanie	